



ère magazine

le magazine de la sécurisation de patrimoine / avril 2021



RENTES GENEVOISES

Sécurisation de patrimoine depuis 1849



SOMMAIRE

Yves Flückiger, recteur de l'Université de Genève : ses défis pour rester compétitif



La recette d'une cuisine plus respectueuse de l'environnement



Xavier Magnin, Maire de Plan-les-Ouates et grand défenseur des communes genevoises



Rendez-vous au Pilier pour en apprendre plus sur la prévoyance ou découvrir les vins genevois



Retraite dans les Caraïbes entre douceur de vivre, culture et nature exubérante



A l'affiche des 13^{es} journées d'initiation au golf : nature, convivialité et rencontres





DES PROJETS ET DES RÊVES À VIVRE



Paul Watzlawick, psychologue et sociologue américain décédé en 2007, écrivait en 1983 un livre intitulé « Faites vous-même votre malheur », qui présentait, sous une forme vulgarisée, les mécaniques d'enfermement des individus dans leur infortune et les rouages pour s'y complaire. Cet ouvrage présenté comme une parodie des livres dédiés aux conseils pratiques, dans le genre « Faites vous-même votre maison » ou « Comment réparer sa voiture », pourrait avoir encore du sens aujourd'hui au vu de la situation que nous vivons. Certaines de mes connaissances m'expliquent ne plus avoir de perspectives, ne pas savoir où aller... Celles-là mêmes qui décidaient, avant, de prendre le vendredi matin un billet EasyJet pour

Lisbonne, départ samedi matin, comme ça, sur un coup de tête... Pourquoi est-ce que je vous dis cela ? Simplement pour expliquer qu'aujourd'hui, comme hier, il y a des perspectives : on peut faire des projets, rêver à ses vacances, continuer à s'évader... Il suffit de le vouloir, de ne pas se laisser emporter par une forme de morosité ambiante... patinée parfois d'un léger vent de révolte (disons plutôt de ras-le-bol).

PROGRESSER... TOUT SIMPLEMENT

C'est ainsi et avec plaisir que je vous emmène à la rencontre de personnages qui, malgré la crise sanitaire que nous vivons, malgré les contraintes quotidiennes, malgré les incertitudes liées à la situation en Suisse et ailleurs, se sont réinventés. Ils ont repensé le monde qui les entoure, ils ont redéfini les codes et les interactions pour poursuivre leur métier et leur passion. Simplement, pour partager, pour permettre aux autres de progresser, de poursuivre, à leur tour, leurs rêves, leurs projets. Rencontres dans ce magazine avec Yves Flückiger, Recteur de l'Université de Genève, et Xavier Magnin, Président de l'Association des communes genevoises (ACG) et Maire de Plan-les-Ouates.

Vous aurez aussi l'occasion de faire le point sur les conséquences de la situation actuelle sur la prévoyance, de profiter de plus longues périodes à la maison pour (re)découvrir une cuisine plus saine, ou encore de rêver à une retraite dans la mer des Caraïbes. Plus proche de chez nous, vous pouvez aussi vous inscrire aux nombreuses conférences organisées par les Rentes Genevoises sur des thèmes d'actualité liés à la prévoyance.

EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Dans mon introduction, si je mets en exergue la nécessité d'avancer, de se battre, de repenser son travail, c'est parce que nous l'avons fait aux Rentes Genevoises, pour nos rentiers, pour nos clients, pour nos futurs clients. Grâce à un travail d'équipe, notre Etablissement réalise l'un de ses meilleurs exercices avec plus de 200 millions de francs d'encaissement, un bilan à 2.3 milliards de francs et un degré de couverture à 114.8%. Découvrez plus en détail les chiffres (en encart) qui mettent en évidence la bonne santé financière des Rentes Genevoises.

Je ne saurais terminer mon édito sans vous pousser à découvrir une partie de l'équipe qui œuvre, depuis l'origine d'Ère magazine, à la réalisation de chaque numéro. Bravo à toutes et tous et merci !

Pour ma part, je vous souhaite une bonne lecture, une bonne santé et plein de rêves à réaliser ces prochains mois.

Pierre Zumwald
Directeur général

RENCONTRE AVEC YVES FLÜCKIGER

Le recteur de l'Université de Genève souhaite développer en particulier les innovations pédagogiques et renforcer les liens entre l'institution et les organisations internationales, mais aussi avec la société et les entreprises.



L'UNI FAIT LA FORCE

Pour rester compétitives, les Hautes écoles doivent continuer à collaborer entre elles et participer aux programmes européens, estime Yves Flückiger.

6

Le recteur de l'Université de Genève est aussi, depuis février dernier, président de swissuniversities, l'organisation faîtière des Hautes écoles suisses. A ce titre, il a une connaissance approfondie du système universitaire du pays.

En ces temps de Covid-19, comment l'Université de Genève (UNIGE) s'est-elle organisée ?

L'année 2020 a été très difficile pour les étudiantes et étudiants qui, du jour au lendemain, ont dû basculer d'un enseignement en présentiel à des cours à distance, d'abord en mars puis, à nouveau, en novembre. Elle l'a aussi été pour le corps enseignant qui a déployé des trésors de créativité pour réinventer les contenus de ses cours et trouver de nouvelles manières d'enseigner afin de pouvoir donner ses cours à distance. Quant aux chercheuses et chercheurs de nombreuses disciplines, ils ont été très sollicités en tant qu'experts pour conseiller les autorités sanitaires et politiques. J'ai été très impressionné par la capacité de résilience dont les uns et les autres ont fait preuve.

« Cinq des Hautes écoles suisses, dont l'Université de Genève, se trouvent dans le top 100 des meilleures universités du monde. »

Yves Flückiger,

Recteur de l'Université de Genève

Pensez-vous qu'à l'avenir, l'enseignement à distance pourrait se généraliser ?

Les universités ont pour vocation d'être des lieux de rencontres entre les étudiants et leurs enseignants et entre les chercheurs. Ces contacts ne pourront jamais être remplacés. Toutefois, la situation que nous avons traversée laissera sans doute des traces. Dans l'enseignement à distance, il y a des éléments positifs que l'on pourra retenir et qui seront utiles pour enrichir encore l'apprentissage des étudiants. Je pense surtout

à celles et ceux qui travaillent pendant leurs études ou qui ne peuvent pas être présents à Genève.

En tant que président de swissuniversities, quelle est votre vision du monde universitaire suisse aujourd'hui ?

Le système de formation suisse est remarquable. Il a pu se construire sur différents piliers : les HES (Hautes écoles spécialisées), les HEP (Hautes écoles professionnelles), les universités et les EPF (Ecoles polytechniques fédérales). Ces institutions sont complémentaires et elles offrent en outre une grande fluidité, car il existe de nombreuses passerelles permettant de passer de l'une à l'autre. Le système suisse est aussi très ouvert – c'est l'une de ses forces – ce qui lui permet d'affronter la concurrence à l'échelle internationale et de chercher des financements européens. La Suisse, en proportion de sa population, a d'ailleurs obtenu beaucoup plus de financements de ce type que bien des pays de l'Union européenne.

La place des universités suisses en Europe et dans le monde est donc bonne ?

Elle est excellente. La preuve en est donnée par le classement de Shanghai qui établit un palmarès des cent meilleures universités du monde. Depuis 2016, cinq des Hautes écoles suisses se trouvent dans ce top 100 : l'EPFZ, en tête, les universités de Zurich et de Genève, au coude à coude parmi les 60 premiers, et légèrement en retrait, l'EPFL et l'Université de Bâle. Globalement, cela signifie que quasiment les deux tiers des étudiants suisses, qui suivent des cours dans ces cinq institutions, sont formés dans l'une des meilleures universités au monde (alors qu'aux Etats-Unis, les meilleures universités n'accueillent que 5 à 6 % des étudiants du pays). Ils ont donc la chance de pouvoir accéder à une très bonne formation, tout en payant des taxes qui restent très modestes, en comparaison internationale. On voit aussi qu'en ces temps de pandémie, le modèle suisse résiste bien mieux que d'autres, car il est basé sur des financements publics.

Comment les universités doivent-elles évoluer pour rester compétitives ?

La première condition est de pouvoir rester dans les programmes européens de recherche. Ils permettent aux

Hautes écoles suisses d'établir avec les universités européennes les collaborations nécessaires pour affronter les grands groupes de recherche chinois et américains. En outre, cela crée dans l'espace européen une concurrence entre les projets de recherche qui permet de faire émerger ceux qui sont de meilleure qualité.

A titre d'exemple, on parle beaucoup aujourd'hui, sur le plan international, de la physique quantique et de ses applications : ordinateurs quantiques, sécurisation des données, internet des objets, santé personnalisée. Les Hautes écoles suisses comme l'industrie sont à la pointe dans ce domaine et participent au *Quantum Flagship* de la Commission européenne, un programme de recherche de 1 milliard d'euros sur dix ans auquel l'UNIGE est pleinement associée. C'est indispensable pour faire face à la Chine et aux Etats-Unis qui y investissent des milliards.

Plus localement, quels sont vos principaux projets pour l'UNIGE ?

En premier lieu, le développement des innovations pédagogiques. Ce que nous avons vécu au cours de cette dernière année montre qu'il y a de nombreux domaines à investiguer pour améliorer encore la qualité de la formation. Un autre point important est l'interdisciplinarité, qui est indispensable pour faire face aux préoccupations actuelles – Covid-19, développement durable, changement climatique, etc. Nous avons la chance d'avoir une université polyvalente (elle a neuf facultés et treize centres interfacultaires) et nous devons utiliser cette force pour répondre aux grands défis posés à la société. Enfin, un autre domaine important est celui que j'appellerais « la science pour la diplomatie », ou comment permettre à la recherche scientifique de se rapprocher des organisations internationales pour pouvoir répondre aux questions qu'elles se posent.

L'initiative *Swiss Digital Initiative (SDI)* illustre bien les liens que l'université doit établir avec la société, les entreprises et les organisations internationales.

Quel est son objectif ?

L'utilisation croissante du numérique pose toute une série de questions sur lesquelles cette initiative se penche, tout particulièrement celle de la confiance digitale. Les entreprises vont devoir s'en préoccuper, afin de pouvoir garantir à leurs clients que leurs données seront préservées, qu'elles ne seront pas vendues, etc.

Cela signifie-t-il que l'UNIGE pourrait occuper une place de choix dans la transition numérique ?

Oui, la transition numérique est l'un de nos axes stratégiques. Ce n'est pas seulement une question technologique, mais aussi sociétale. C'est pourquoi une université polyvalente comme la nôtre, capable de l'aborder sous tous les angles, a un rôle particulièrement important à jouer.

Outre la transition numérique, quels sont les enjeux principaux pour l'UNIGE ?

Nous devons d'abord faire face à l'augmentation spectaculaire du nombre d'étudiants : nous en avons 19000, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à l'année dernière. Cela pose des questions au niveau



QUESTIONS EXPRESS À YVES FLÜCKIGER

Quelle est votre retraite idéale ?

Voyager, retourner en Amérique latine ou en Australie.

L'aspect de votre travail que vous appréciez le plus ?

Chaque jour est différent du précédent, il n'y a aucun côté répétitif.

La question que vous vous posez toujours ?

Est-ce que tu as fait les choses correctement ? C'est une continuelle remise en question.

Quelle est votre geste généreux ?

Participer à des Fondations, donner de l'argent à des œuvres de bienfaisance.

Quelle est votre adresse préférée près de chez vous ?

Les bords de l'Arve.

Selon son recteur, Yves Flückiger, l'Université de Genève offre la polyvalence indispensable pour relever les défis complexes du XXI^e siècle.

des méthodes d'enseignement, mais aussi des locaux. Dans le domaine de la recherche, l'enjeu est de pouvoir continuer à obtenir des financements, afin de garantir la qualité des travaux et de pouvoir attirer les meilleurs chercheurs du monde.

En tant que recteur d'une université, comment considérez-vous la prévoyance ?

C'est un élément fondateur des sociétés occidentales, et en particulier de notre pays, car c'est un facteur de cohésion sociale, de solidarité et de résilience pour l'ensemble de la communauté. Nous avons la chance en Suisse d'avoir développé des modèles de prévoyance qui combinent les avantages des différents systèmes.

Et à titre personnel ?

J'ai eu un parcours professionnel continu et ma prévoyance est très solide. C'est du moins comme cela que je la perçois.



Écoutez les morceaux choisis par Yves Flückiger et découvrez son artiste préféré

RHT : UN IMPACT LIMITÉ SUR LA PRÉVOYANCE!

8

La crise sanitaire a provoqué de nombreux drames et modifié la vie de chacune et chacun d'entre nous. Elle a également fortement impacté la situation économique de la Suisse ou de nos voisins. De nombreuses entreprises ont dû recourir à l'instrument de la réduction de l'horaire de travail (RHT) afin d'éviter des licenciements. Cette mesure n'est pas sans conséquences financières immédiates, surtout pour les petits salaires, pour lesquels une baisse de revenu de 20 % provoque de nombreuses difficultés. Cependant, les incidences à long terme sur la prévoyance et le revenu à la retraite sont heureusement limitées.

Cet article s'applique à présenter les impacts d'une situation de RHT sur le système des trois piliers.

PAS D'IMPACT SUR LE 1^{ER} PILIER

Le fait de se trouver dans une situation de RHT n'a aucun effet sur les cotisations payées à l'AVS, à l'AI, au régime des allocations pour perte de gain et à l'assurance-chômage. Celles-ci sont calculées sur la durée normale de travail. Cela constitue une bonne nouvelle pour deux raisons. Tout d'abord, les couvertures offertes par l'AVS (rente de vieillesse mais aussi rente de veuve/veuf ou allocation pour impotent) ne sont pas modifiées. Ensuite, l'employeur continue à payer en plein sa part de la cotisation paritaire.

Il faut cependant noter que durant le versement des RHT la cotisation prélevée sur le salaire reste la même alors que les revenus baissent de 20 %.

UNE COUVERTURE DE LA PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE MAINTENUE

Au niveau du 2^e pilier, la situation est similaire à celle du 1^{er} pilier. La LPP stipule que si le salaire diminue temporairement par suite de maladie, d'accident, de chômage, de maternité ou d'autres circonstances semblables, le salaire assuré est maintenu. Cela a pour effets positifs que le niveau des prestations et la cotisation de l'employeur ne changent pas. L'aspect moins favorable est que la cotisation de l'assuré reste également au même niveau. Cependant, dans des cas tels que la réduction des horaires de travail, la LPP prévoit que la personne assurée peut demander une réduction du salaire coordonné et donc de sa cotisation. Cette solution n'est cependant pas recommandée, car elle aura un impact sur le revenu à la retraite, mais également sur les autres prestations de la caisse de pension comme les prestations en cas d'invalidité ou de décès. Il est rassurant de savoir que ces dernières ne sont pas réduites en cas de pandémie.

UNE PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE À MAINTENIR

Le fait d'être soumis au régime des RHT n'a pas d'impact sur la prévoyance individuelle liée. Le 3^e pilier A est destiné aux indépendants et aux salariés, indépendamment



LES RHT, C'EST QUOI ?

En cas de baisse temporaire du volume de travail, une entreprise peut demander des indemnités de réduction de l'horaire de travail (RHT). L'indemnité représente 80 % du salaire ordinaire. Elle est versée par une caisse de chômage. Les RHT ont pour objectif de permettre aux entreprises de diminuer temporairement leurs charges salariales et d'éviter ainsi des licenciements.

LES RHT, EN CHIFFRES

En Suisse, 5042 personnes bénéficiaient de RHT en février 2020. En avril, elles étaient 1.3 million (source: communiqué de presse du 08.01.21 du Secrétariat d'Etat à l'économie).

Les prestations versées ont atteint plus de 10 milliards de francs en 2020, contre 0.03 milliard en 2019.

de leur revenu. Le droit de cotiser et de bénéficier des avantages fiscaux du 3^e pilier A est donc conservé avec les RHT.

Selon une enquête réalisée par Comparis (source: communiqué de presse du 12.01.21, à retrouver sur comparis.ch), près d'un cotisant au 3^e pilier A sur cinq a réduit ou suspendu ses versements en 2020. Ce phénomène s'explique principalement par une adaptation des dépenses à la diminution du revenu consécutive aux RHT ou au chômage. Il est vrai que face à une baisse de revenu, il peut s'avérer tentant de diminuer ses dépenses liées à la prévoyance. Il faut cependant savoir qu'une telle décision peut avoir des conséquences sur le long terme.

Les Rentes Genevoises par exemple offrent la possibilité, face à une situation économique difficile, de diminuer ou de mettre à zéro la prime contractuelle de son 3^e pilier A. Cette solution comporte cependant plusieurs désavantages. Tout d'abord, la rente garantie à la retraite baisse proportionnellement à la diminution du capital accumulé à l'échéance. De plus, la valeur du contrat dans le cadre de l'amortissement indirect d'une hypothèque diminue. Si le 3^e pilier A est déjà mis en gage auprès d'un créancier, celui-ci doit autoriser la réduction de la prime contractuelle. Il est certes toujours

possible d'augmenter sa prime contractuelle le moment venu. Mais ceci engendre des frais et ne peut se réaliser qu'à la date anniversaire du début du contrat.

Lorsqu'une diminution de la prime périodique contractuelle est réellement nécessaire, les possibilités de cotisation demeurent au travers de versements complémentaires dont le montant est libre, dans la limite légale (au maximum CHF 6883.- pour les salariés et CHF 34416.- pour les indépendants).

UN IMPACT LIMITÉ

Il est rassurant de constater que la situation sanitaire actuelle et le recours massif aux RHT impactent finalement assez peu la prévoyance vieillesse et les revenus à la retraite.

Ce temps d'incertitude rappelle cependant que la vie n'est pas un long fleuve tranquille et que personne n'est à l'abri d'une période difficile. Afin d'éviter que ce genre d'aléa n'affecte le niveau de vie à la retraite, il est préférable de planifier sa retraite de manière anticipée et réfléchie. Les conseillers des Rentes Genevoises sont à votre disposition pour définir avec vous vos objectifs de prévoyance et les meilleurs moyens de les atteindre.

UN CONSEIL SANS ENGAGEMENT

Chaque situation est unique et mérite une analyse approfondie. Nos experts sont à votre disposition pour construire avec vous une prévoyance adaptée, selon vos besoins. N'hésitez pas à faire appel à leur expertise!

Remplissez le formulaire en ligne et un conseiller des Rentes Genevoises vous contactera dans les meilleurs délais.

www.rentesgenevoises.ch/parler-avec-un-expert



UNE CUISINE PLUS VERTE AU-DELÀ DE L'ASSIETTE

10

Dans chaque ménage, la cuisine est devenue la pièce incontournable de la maison, une sorte de carrefour des générations lorsque la faim se fait sentir. Une cuisine doit être belle, fonctionnelle et désormais respectueuse de l'environnement. Astuces.

« *Le bonheur est dans la cuisine* », disait le chef étoilé Paul Bocuse. Ce plaisir, beaucoup l'ont redécouvert (ou découvert) durant les périodes de fermeture des restaurants, lorsque le semi-confinement nous a poussés aux fourneaux. Cuisiner, un calvaire pour les uns, une activité réconfortante pour d'autres. Mais tout ne se joue pas dans l'assiette; voici une recette qui vous permettra de préserver les ressources de la planète tout en cuisinant.

UNE PINCÉE DE BONNES HABITUDES

En cuisine, c'est surtout le cuisinier qui fait la différence. Chaque geste a son importance, pour sublimer (ou non) un plat, comme pour préserver les ressources. Parmi les plus précieuses, l'eau. De petits changements d'habitudes permettent à chacun d'en limiter la consommation. Par exemple, en nettoyant ses légumes dans une bassine plutôt qu'à l'eau courante et en récupérant ce liquide pour l'arrosage des plantes d'intérieur ou de balcon. Il est aussi conseillé d'opter pour un mélangeur économique qui permet de diminuer le débit du robinet de 50 % sans différence de pression. Par ailleurs, sachez que l'utilisation d'un lave-vaisselle nécessite moins d'eau qu'un lavage à la main, à condition de le remplir au maximum.



D'un robinet ouvert peuvent s'écouler 6 à 12 litres d'eau par minute.

La cuisine est également très gourmande en électricité. Tout commence lors de la conservation des aliments. Un réfrigérateur ou congélateur givré entraîne une surconsommation de courant. Idem lorsque l'on chauffe une casserole d'eau non couverte. D'après les calculs de la plateforme spécialisée infomaison.ch, un simple couvercle permet de faire bouillir 1,5 litre d'eau trois fois plus rapidement, occasionnant ainsi une économie d'énergie de 40 %, rien que ça! La consommation du four électrique peut aussi être réduite, en renonçant au préchauffage ou en l'éteignant quelques minutes avant la fin de la cuisson. Pensez aussi à choisir le mode « chaleur tournante » qui requiert moins d'énergie que la chaleur de voûte et de sole.

UN AGENCEMENT RÉFLÉCHI

Au-delà des gestes, le choix de certains matériaux peut aussi faire la différence lors de l'achat ou de la transformation d'une cuisine. Il convient de privilégier des matières durables (inox) et naturelles telles que la pierre ou le bois. Attention toutefois à rester attentif à leur provenance en privilégiant le local et les labels de durabilité. Et pourquoi ne pas acheter des meubles de seconde main afin de leur offrir une nouvelle vie? Pour ceux qui préfèrent le neuf, de plus en plus de cuisinistes proposent des modules presque exclusivement composés de matières recyclées. De quoi offrir un écrin innovant et durable à vos équipements de cuisine, des appareils toujours plus nombreux.

L'électroménager représente environ 40 % de la consommation énergétique d'un foyer. A la cuisine, il y a les essentiels: un réfrigérateur, des plaques de cuisson, un four et un lave-vaisselle pour les plus chanceux. Et puis, il y a tous les appareils accessoires: micro-ondes, chauffe-eau, machine à café, robot de cuisine, four à vapeur, trancheuse, mixeur, friteuse, etc. La liste est presque infinie, mais ces appareils sont autant de sources potentielles de gaspillage énergétique. Si certains vous paraissent essentiels, lisez les étiquettes énergétiques pour privilégier les appareils de classe A.



Eviter les ustensiles et les récipients en plastique, un pas de plus vers la cuisine verte.

GARE À L'EMPOISONNEMENT!

Cuisiner, c'est aussi choisir ses ustensiles. Et là, le plastique est à proscrire. Difficile à recycler, polluant à produire et souvent même dangereux pour la santé. Le plastique contient de nombreuses substances chimiques. Certaines sont néfastes pour l'homme. Une étude allemande a par exemple démontré que le contact entre certaines spatules en plastique et un plat chauffé à 70° C entraînait un dégagement d'oligomères, un composé chimique nocif pouvant engendrer des maladies du foie et des problèmes de thyroïde. Pour éviter de s'empoisonner, mieux vaut donc privilégier les ustensiles en bois ou en acier.

D'autre part, lors de vos courses, pour éviter les emballages plastique, de plus en plus de commerces proposent la vente en vrac.

UNE VIE APRÈS L'ASSIETTE

Et que faire des épiluchures, emballages et restes d'aliments ? Durant longtemps, les déchets de cuisine finissaient à la poubelle, réunis dans un même sac. Mais désormais, le tri est pratiqué dans la plupart des ménages. Pourtant, en Suisse, seulement 52% des ordures sont aujourd'hui recyclées. Si le tri des cartons ou du verre est globalement satisfaisant, la part des biodéchets dans nos sacs-poubelles est toujours plus importante, selon l'Office fédéral de l'environnement. Ils représentent environ 33% du poids total de nos ordures ménagères. Mieux vaudrait donc cesser de jeter la nourriture à la poubelle, pour le bien de la planète et de nos portemonnaies.

des méthodes de compostage et de méthanisation. Pour faciliter leur prise en charge, de plus en plus de communes mettent en place des bennes spécifiques. Certaines vont même jusqu'à les récupérer au pied des immeubles. Alors pourquoi ne pas jouer le jeu ? Pour une cuisine plus respectueuse de l'environnement et plus économe.

Mais si certains aliments sont encore comestibles, d'autres méritent d'être éliminés. Au lieu de les envoyer à l'incinérateur, ces biodéchets peuvent être valorisés. Chaque année, 1.26 million de tonnes de déchets organiques sont ainsi transformés en énergie ou en engrais grâce à



Les bons gestes pour diminuer l'impact environnemental dans sa cuisine



RENCONTRE AVEC XAVIER MAGNIN

Président de l'Association des communes genevoises (ACG) et Maire de Plan-les-Ouates, Xavier Magnin est un homme de contact. Son engagement quotidien lui permet de sentir le pouls de la société. Avec ou sans Covid.

MAIRE ET PÈRE

Xavier Magnin se bat pour le pouvoir local. La commune est à ses yeux un rouage essentiel au bon fonctionnement de la démocratie au quotidien.

14

Au football, il était gardien de but. Ses études, son métier d'enseignant et son engagement politique ont développé en lui le sens de la transmission. Xavier Magnin est devenu passeur. Il aime donner le ballon aux autres pour qu'ils en fassent quelque chose. Cet homme de terrain s'engage pour Plan-les-Ouates et pour l'association qui défend les intérêts des quarante-cinq communes genevoises.

Xavier Magnin, vous êtes père de famille, enseignant dans les domaines du sport et de l'orientation professionnelle, vous êtes maire de Plan-les-Ouates et président de l'ACG. Vous avez encore du temps pour vous ?

Je suis très sollicité, mais cela me plaît. Ce qui m'intéresse le plus, dans mes diverses fonctions, c'est de voir comment les gens peuvent se former et s'intégrer. Quand je vois quelqu'un progresser, quel que soit son âge, parce qu'il a appris quelque chose, c'est une grande satisfaction pour moi. C'est pour cela que j'essaie de rester le plus possible à l'écoute, d'autant que j'apprends beaucoup, moi aussi, dans ces cas-là. Une personne qui se forme, qui grandit et s'améliore, c'est... parfait !

« Le Genevois est réactif, il ne se laisse pas marcher sur les pieds. S'il y a quelque chose qui ne va pas, il le dit. Et je trouve que cette franchise-là est intéressante. »

Xavier Magnin,
Président de l'Association des communes genevoises (ACG)
et Maire de Plan-les-Ouates

Travailler dans un exécutif communal vous maintient proche des gens et de leurs préoccupations...

La commune, c'est le lien de proximité par excellence avec les citoyens. J'ai siégé durant seize ans au Conseil municipal et je suis depuis six ans membre de l'exécutif

de Plan-les-Ouates. C'est de la politique sur le terrain, pour permettre aux habitants de vivre le mieux possible. Une commune, c'est un baromètre. A cette échelle, on ressent vraiment les besoins de la population. Quand on est conseiller administratif, on va dans les assemblées générales, on va dans les associations. Et il y a beaucoup de choses qui remontent si on est attentif. Notre rôle n'est pas de légiférer mais de traduire les lois sur le terrain et d'écouter ce que nous demandent les habitants. C'est très intéressant : on voit concrètement les projets naître et se développer – la construction d'une école ou la création d'une association, par exemple – et on les voit évoluer au fil des ans.

Les rapports entre maire et citoyen ?

Il y a deux attitudes : ceux qui repèrent la personne qui occupe la fonction de maire pour la contacter directement et ceux qui hésitent à vous déranger ! Je précise que la mairie fonctionne par tournus à Plan-les-Ouates. Le titre de maire change donc chaque année. J'ai déjà occupé cette fonction deux fois par le passé et je suis à nouveau maire en 2021. Cette crise sanitaire est assez difficile pour moi, car j'aime beaucoup discuter avec les habitants et on se voit moins en cette période de pandémie. Il y a moins de réunions, de manifestations et de moments d'échanges. Je suis impatient que tout reprenne pour ne pas être en décalage avec la réalité du terrain, parce que c'est vraiment un risque.

Justement, en cette période de pandémie, on a l'impression que tout se joue entre les cantons et la Confédération en termes de compétences...

Le rôle des communes est important également. Le message est donné par la Confédération et les cantons, mais les communes sont chargées de l'appliquer dans beaucoup de domaines. C'est le cas par exemple pour les normes dans les cantines scolaires, les mesures à prendre dans le cadre de la petite enfance, les accès aux terrains de sports, aux salles de spectacles... Quand on doit fermer les piscines ou les patinoires, c'est nous qui devons faire appliquer cette décision délicate. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec ces mesures, mais c'est à nous d'agir, d'expliquer. La tâche était énorme lors du premier semi-confinement, en mars et avril 2020. On recevait

énormément de téléphones. Il était parfois difficile de faire comprendre aux gens le sens de toutes ces mesures, de toutes ces contraintes. Il fallait les faire accepter, il fallait rassurer la population. Et je pense que les communes ont joué un rôle très important pour calmer les esprits, éviter une crise sociale voire une rébellion en expliquant bien que c'était pour contenir cette pandémie et aller de l'avant.

En tant que président de l'ACG, quelles sont les compétences que vous voudriez obtenir en plus pour les communes ?

Beaucoup de choses... (*rires*). C'est un grand débat qu'on mène actuellement avec le canton dans le cadre du transfert des charges et des compétences. C'est complexe. Genève est un canton très centralisé. Sans doute les conséquences du passage de Napoléon Bonaparte à Genève au début du XIX^e siècle!

Dans ce contexte, quels domaines sont à l'étude ?

Plusieurs thèmes prioritaires font l'objet de discussions avec le Conseil d'Etat. La question de la police de proximité. Ensuite, celle des prestations pour les aînés et notamment en matière de maintien à domicile. Le troisième point concerne l'animation socioculturelle, destinée aux jeunes, pour favoriser leur développement et leur insertion dans la société. Enfin, les communes aimeraient plus de latitude quant à l'aménagement de leur territoire.

Votre formation et votre parcours professionnel vous aident, j'imagine, dans vos mandats politiques ?

J'ai fait deux formations, l'une en sciences de l'éducation et l'autre en sport. Pendant mes études, j'ai fonctionné comme travailleur social dans un centre de loisirs. J'ai ensuite travaillé dans l'enseignement avec des jeunes en difficulté, en besoin d'orientation ou dans des fondations actives dans le domaine du handicap. J'ai été doyen d'une filière duale, ce que je ne suis plus, mais je continue d'enseigner aujourd'hui en dehors de mes mandats à Plan-les-Ouates et en tant que président de l'Association des communes genevoises.

Vous êtes un Genevois jusqu'au bout des crampons puisque vous avez été un des espoirs du Servette FC...

J'ai fait beaucoup de football, c'est vrai. J'ai même eu la chance de m'entraîner avec la première équipe du club grenat et avec des joueurs comme Rummenigge, Fargeon, Bamert, Favre, notamment durant la saison 1987-1988: un sacré souvenir! L'un de mes fils a repris le flambeau. Il joue actuellement en Challenge League avec Chiasso, prêté par Servette.

Quel est votre regard sur Genève ?

J'ai grandi ici à Plan-les-Ouates et je suis fils de maraîcher. Je viens donc plutôt de la campagne genevoise, que je trouve vraiment magnifique. J'adore aussi la ville de Genève, le bord du lac, la rade, la proximité des montagnes. C'est un canton qui a beaucoup d'attraits. Côté mentalité, le Genevois est réactif, il ne se laisse pas marcher sur les pieds. S'il y a quelque chose qui ne va pas, il le dit. Et je trouve que cette franchise-là est intéressante. Le Genevois peut donc être un peu dérangeant, c'est un peu le rebelle de la classe par rapport



QUESTIONS EXPRESS À XAVIER MAGNIN

Votre retraite idéale ?

Elle sera active et je la vois dans la montagne en Suisse: marche, vélo, VTT, ski, randonnée... par exemple en accompagnant des groupes.

L'aspect de votre travail que vous appréciez le plus ?

C'est le contact, le fait d'être avec les gens, de pouvoir répondre à des sollicitations. Essayer de trouver des solutions, de faire en sorte que tout le monde puisse progresser...

La question que vous vous posez toujours ?

Est-ce que je fais juste? Ou, quand on travaille en groupe, est-ce que l'on va dans le bon sens? Je me pose ces questions très souvent!

Votre geste généreux ?

C'est d'être disponible, je crois. C'est le fait de répondre moi-même plutôt que de renvoyer la personne vers l'administration ou de «botter en touche».

Votre endroit préféré près de chez vous ?

Il y en a plusieurs! Comme les rives de l'Aire, la petite rivière qui borde la commune de Plan-les-Ouates, très agréable pour aller marcher et courir. Je pense aussi à un deuxième endroit, qui se trouve sur les hauteurs de la commune, vers le chemin de la Vironde, «en haut la Butte» comme on dit, où l'on a une vue panoramique sur le canton, la ville de Genève, le jet d'eau et le lac. C'est un endroit très agréable et apaisant.

à l'ensemble de la Suisse, mais je trouve qu'il mérite souvent d'être écouté!

Les Suisses le trouvent plus proche de la France ou de l'Europe que de son propre pays...

Non, je ne crois pas, je pense que le Genevois est farouchement indépendant. Il aime choisir celui à qui il veut bien se soumettre. La Suisse lui convient très bien parce que, justement, on peut discuter et garder des prérogatives. C'est la contrainte ou l'obligation que le Genevois a de la peine à accepter.

Vous êtes né en 1969, vous aurez 52 ans cet été, est-ce que vous pensez ou préparez déjà votre retraite ?

Je n'y pense pas, mais je la prépare! Je la prépare en bon Suisse qui a toujours un coup d'avance pour ne pas être pris au dépourvu. Cela veut dire notamment 2^e et 3^e pilier. Mon intention est d'avoir une vie convenable au moment où la retraite interviendra. J'ai toujours été très actif. Mon emploi du temps actuel est bien chargé et je garde beaucoup d'envies. Donc je ne m'inquiète pas pour ma retraite, j'aurai toujours de quoi faire...



Xavier Magnin: ses musiques préférées et l'œuvre architecturale qui l'a marqué



VRAI / FAUX

« La crise sanitaire n'aura aucun impact sur les prestations versées par les Rentes Genevoises. »



VRAI!

Les produits sécurisés des Rentes Genevoises vous offrent la certitude de bénéficier des prestations prévues lors de la signature de votre contrat. Celles-ci ne dépendent pas de la situation économique et ne sont pas impactées par des événements extraordinaires comme la pandémie actuelle.



LE PILIER, ENTRE CONFÉRENCES ET DÉGUSTATIONS

18

LE PILIER

Le Pilier accueille le grand public pour le former et l'informer sur les diverses facettes de la prévoyance. Chaque mois, une conférence sur une thématique, animée par un(e) ou plusieurs spécialistes, permet aux participants d'avoir une information claire et vulgarisée sur les différents enjeux de la prévoyance.

Ces conférences petit déjeuner auxquelles les Rentes Genevoises ont le plaisir de vous inviter ont lieu de **8h00 à 9h00** au Pilier, place du Molard 11, 1204 Genève. **Une inscription préalable est nécessaire.**

 **Jeudi 27 mai**

« CAPITAL OU RENTES : QUELLES SOLUTIONS POUR VOTRE RETRAITE ? »

Choisir entre la rente ou le capital pour son avoir de 2^e pilier est une décision essentielle, qui doit être prise en connaissance de cause. Le moment venu, la situation familiale, l'état de santé, le patrimoine, les projets de retraite et la fiscalité sont autant de paramètres qui doivent être pris en compte pour faire le bon choix et en comprendre les conséquences. Cette conférence, donnée par deux experts, offrira un éclairage pertinent sur toutes ces questions.

Conférenciers :

M. Laurent Wisler

M. Wisler est Conseiller et Fondé de pouvoir au sein des Rentes Genevoises, membre Cicero et intermédiaire d'assurance AFA. Depuis plus de dix-neuf ans, il exerce au sein de l'Etablissement une activité de conseils en

matière de prévoyance, de planification financière et fiscale de la retraite, de solutions d'épargne et d'assurance individuelle pour clientèle directe.

M. Frédéric Mauron

M. Mauron est Conseiller et Fondé de pouvoir au sein des Rentes Genevoises, où il exerce une activité de conseils financiers depuis plus de onze ans. Membre Cicero et intermédiaire d'assurance AFA, il élabore quotidiennement des solutions adaptées à chaque client en fournissant des conseils avisés en prévoyance et en planification financière et fiscale de la retraite.

 **Jeudi 17 juin**

« ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ SUISSE : CONSÉQUENCES POUR LES FRONTALIERS »

Entre les nouveautés liées au statut de quasi-résident et la Révision du 16 décembre 2016 de la loi fiscale fédérale de l'impôt à la source (effective en 2021), les frontaliers se posent de nombreuses questions sur le calcul et le paiement de leurs impôts en Suisse. Des éclairages sur toutes ces évolutions fiscales s'imposent.

Conférencière : Mme Guylaine Riondel-Besson

Docteure en droit européen et international de sécurité sociale, Mme Riondel-Besson est experte dans le domaine des législations relatives aux travailleurs frontaliers. Pour le compte du Groupement transfrontalier européen, elle mène régulièrement des négociations avec les autorités nationales et européennes en fonction de l'évolution des réglementations y relatives. Egalement installée à Genève en qualité de consultante indépendante, elle dispense quotidiennement des conseils à des entreprises suisses et européennes sur les questions de mobilité internationale du personnel.

Pour plus d'informations
et pour vous inscrire :
www.lepilier.ch





Au Pilier : crus genevois à l'honneur accompagnés de dégustations gourmandes.

Chaque mois, Le Pilier accueille un vigneron de la région. C'est l'opportunité d'y rencontrer celles et ceux qui pratiquent l'art vinicole dans le canton de Genève. L'occasion surtout de déguster une sélection de leur production, le tout agrémenté de mets soigneusement préparés par l'équipe du Pilier.

Ces dégustations ont lieu dès 18h00. Une inscription préalable est recommandée. En outre, une participation de CHF 15.- sera demandée à chaque participant. Elle inclut une assiette de tapas.

Les vins dégustés lors de chaque soirée événement seront par la suite proposés durant tout le mois, à la carte, en exclusivité au Pilier.

Jeudi 6 mai

Sarah Meylan, Domaine de la Vigne Blanche, Cologny

Jeudi 3 juin

Jérémy Burgdorfer, Domaine du Paradis, Satigny

Jeudi 8 juillet

Martine Mévaux, Domaine Château L'Evêque, Jussy

Jeudi 5 août

Jean-Pierre Pellegrin, Domaine Grand'Cour, Peissy

19

Jeudi 1^{er} juillet

« MAINTIEN DE LA PRÉVOYANCE APRÈS UNE PERTE D'EMPLOI À 58 ANS »

Le nouvel art. 47a LPP (Interruption de l'assurance obligatoire à partir de 58 ans) soulève beaucoup de questionnements : quelles sont les implications pour les assurés, les employeurs et les institutions de prévoyance concernés ? Quelles mesures adopter et quelles options privilégier durant cette période de maintien de l'assurance ? Quelle est la couverture de risques assurée ? Quelles sont les prestations de sortie prévues ? Autant de questions auxquelles cette conférence entend répondre de manière concrète.

Conférencière: M^e Emilie Conti Morel

Associée depuis 2018 chez Waeber Avocats, spécialiste FSA en droit de la responsabilité civile et des assurances, M^e Conti Morel exerce au barreau de Genève depuis plus de dix ans. Le droit des assurances

sociales et privées, le droit de la prévoyance professionnelle ainsi que le droit du travail et de la fonction publique constituent ses domaines de prédilection. Avocate plurilingue, elle publie régulièrement dans ses domaines de compétence et dispense des cours de sécurité sociale internationale en anglais à la FER Genève.

Jeudi 26 août

« LA PRÉVOYANCE DES INDÉPENDANTS »

Le choix d'exercer une activité indépendante offre certes beaucoup de libertés, mais présente aussi des risques en termes de prévoyance, car au moment de partir à la retraite, seules les rentes de l'AVS/AI sont assurées. Afin de pouvoir garantir un niveau de vie confortable, il est indispensable de compléter les sources de revenus par d'autres formes d'épargne. Cette conférence résume les principales informations clés dont il faut disposer au préalable et offre de précieux conseils pour préparer de manière optimale le départ à la retraite des travailleurs indépendants.

Conférencière: Mme Giuseppa Rao

Mme Rao a fait du conseil en prévoyance individuelle le métier de sa vie. Titulaire d'un Master en sciences pédagogiques, diplômée et membre Cicero, cette passionnée du contact humain travaille depuis 2002 aux Rentes Genevoises. Elle élabore quotidiennement des solutions adaptées à chaque client, en fournissant des conseils avisés en termes de préparation à la retraite, de prévoyance et d'optimisation fiscale.

En raison de la crise actuelle liée au coronavirus, les dates des conférences sur la thématique de la prévoyance et celles des dégustations de vins pourraient être modifiées. **Nous vous encourageons à suivre l'actualité du Pilier sur les réseaux sociaux et sur les sites internet : www.lepilier.ch et www.rentesgenevoises.ch.**



lepilier.ch



lepilier.ch

LA PRÉVOYANCE VUE PAR... **génération**s

Dans cette rubrique d'Ère magazine, découvrez un article emprunté à d'autres journaux, en Suisse ou ailleurs. Pour cette édition, nous vous proposons une contribution de nos confrères du magazine «génération».

Dans son numéro de janvier dernier, un article passait sous la loupe les coûts induits par la possession d'un animal de compagnie. Une présence bénéfique à beaucoup d'égards, accompagnée d'un impact plus ou moins significatif sur le budget.

ANIMAUX: UNE BONNE COMPAGNIE QUI A UN PRIX PERFORMANTE, DONC COÛTEUSE

Près d'un ménage sur deux possède un compagnon animal. Une présence bénéfique, d'autant plus avec le Covid-19, mais pas donnée. Conseils pour dépenser moins.

Les bienfaits des animaux de compagnie ne sont plus à démontrer. Les dernières études menées dans ce domaine prouvent, notamment, qu'ils diminuent le danger de tomber en dépression ou, encore, qu'avoir un chien réduit les risques cardiaques, particulièrement chez les personnes seules.

Bref, les quelque 1.6 million de chats présents sur notre territoire, 505 000 chiens pour autant de rongeurs et de lapins, ainsi que les 3 millions de poissons d'aquarium tiennent du médicament pour les 43 % de ménages helvétiques qui en possèdent, les effets secondaires en moins! Ils ne sont, en revanche, pas remboursés par la Sécurité sociale. Dommage, car ils ont un véritable impact sur nos budgets. D'ailleurs, «l'aspect financier est un facteur d'abandon», constate Stéphane Crausaz, porte-parole de la Société vaudoise de protection des animaux (SVPA). Si les personnes qui n'ont pas les moyens de nourrir leur animal sont rares, nombreuses sont celles qui n'arrivent pas à assumer les frais vétérinaires, tout particulièrement ceux liés à l'âge, ou celles qui ne veulent tout simplement pas «mettre autant.»

Il faut en effet avouer que la médecine vétérinaire suit de près celle des humains, dans ses performances comme dans ses coûts. «Nous conseillons aux gens de mettre de côté 3000 à 5000 francs, en cas de coup dur, ou de contracter une assurance pour animaux» (NDLR, dont les primes mensuelles de base reviennent généralement à 20 francs par mois pour un chien et 10 francs pour un chat), poursuit Stéphane Crausaz, qui souligne que la SVPA est la seule section cantonale à avoir mis sur pied un fonds d'aide pour les soins aux animaux des personnes démunies.

Pro Senectute peut également soutenir les seniors en difficulté. «Les 24 organisations cantonales et inter-cantonales de Pro Senectute peuvent examiner la possibilité de verser des contributions pour les frais de détention d'animaux dans le cadre des aides financières individuelles», confirme Tatjana Kistler, porte-parole de l'association. Pour connaître les conditions, il convient de contacter l'organisation de sa région. » [...]

Article paru dans l'édition de janvier 2021 de «génération», sous la plume de M. Frédéric Rein.
www.generations-plus.ch

Lien pour consulter le texte
intégral de l'article



ÈRE MAGAZINE: UNE ÉQUIPE

Ère magazine est le fruit du travail d'une équipe bien rodée, complémentaire et enthousiaste. Nous avons le plaisir de vous présenter quelques-uns de ses membres dans ce numéro.



Sébastien Ramseyer

Son rôle pour Ère magazine

Chef d'orchestre du magazine, Sébastien Ramseyer propose les thématiques à aborder, coordonne le travail avec les principaux intervenants, notamment JB COMM et Essencedesign, et valide le contenu de chaque édition.

Ère magazine en quelques mots

Si la thématique de la prévoyance reste centrale, Ère magazine souhaite toujours aller au-delà : des invités dans l'« ère » du temps, des sujets d'actualité pour susciter la réflexion et de l'évasion.

Sa devise favorite

« L'habit ne fait pas le moine. »

Ljubinka Puric

Son rôle pour Ère magazine

Project Manager chez Essencedesign, Ljubinka Puric et ses collègues designers sont en charge de la direction artistique et de la mise en page du magazine.

Ère magazine en quelques mots

Intergénérationnel, curieux et attachant, Ère magazine offre à ses lecteurs des articles riches en informations et en divertissements. Avec une touche de voyage à travers la rubrique Escapade, qui nous fait rêver.

Sa devise favorite

« Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles. »



Jacques Briod

Son rôle pour Ère magazine

Avec son équipe de pros, Jacques Briod (JB COMM) assure une grande partie des textes et photos du magazine.

Ère magazine en quelques mots

Un magazine exigeant, notamment sur le plan de la crédibilité de l'information proposée. J'ai un faible pour la rubrique Escapade.

Sa devise favorite

« Tu es le maître des paroles que tu n'as pas prononcées. Mais tu es l'esclave de celles que tu as laissé échapper. »

« ET SI ON PASSAIT NOTRE RETRAITE À L'ÉTRANGER ? »

22

Laure et Yves poursuivent leurs investigations dans les Caraïbes. Ils s'intéressent à la République dominicaine et à deux îles françaises des Petites Antilles: la Martinique et la Guadeloupe. Ils sont confiants que leurs rentes AVS et LPP cumulées de CHF 83 600.– et leur capital de CHF 272 000.–¹ leur offriront de belles opportunités sous les tropiques.



Martinique et Guadeloupe: les plages rivalisent de beauté et, dans les deux cas, l'arrière-pays offre une nature luxuriante à découvrir absolument.

A douze heures de vol de Genève, la République dominicaine partage avec Haïti le territoire de l'île d'Hispaniola. La Martinique et la Guadeloupe font partie des Petites Antilles, un chapelet d'îles volcaniques qui s'égrènent au sud de Porto Rico. Nées de la subduction des plaques tectoniques atlantique et caraïbe, ces îles partagent le même patrimoine naturel: végétation luxuriante, chaleur et eaux propices à la baignade tout au long de l'année, alternance de deux saisons (l'une sèche, l'autre humide), mais aussi risques sismiques. Les dépliants touristiques vantent leurs magnifiques plages de sable blond, ce qui occulte l'arrière-plan montagneux et forestier. Alors qu'en République dominicaine, le Pico Duarte culmine à 3098 mètres au-dessus des Caraïbes, la Martinique et la Guadeloupe ont aussi leurs sommets, en l'occurrence des volcans toujours en activité, respectivement la Montagne Pelée (1397 mètres) et la Soufrière (1467 mètres). Les îles ont un tissu historique commun marqué par la colonisation, l'esclavagisme et le métissage. Ce passé mouvementé a formé le socle de la culture créole. Très typée, elle a ses traditions, ses langues et sa

gastronomie. Autre point commun, plutôt inquiétant celui-là, les trois territoires se trouvent sur la trajectoire des cyclones, qui sévissent durant la saison dite d'hivernage (de juin à novembre). Le réchauffement climatique génère des tempêtes tropicales de plus en plus violentes. En septembre 2017, les ouragans Irma, José et Maria ont semé la désolation dans les Antilles. Au chapitre des différences, la République dominicaine est un Etat indépendant, de superficie comparable à la Suisse, peuplée de plus de 10 millions d'habitants, où l'on parle majoritairement espagnol, alors que la Martinique et la Guadeloupe sont des départements français d'outre-mer qui ensemble totalisent 2900 m², soit moins que la superficie du canton de Vaud, pour quelque 800 000 habitants.

LA MARTINIQUE, « L'ÎLE AUX FLEURS »

Frangipaniers, canéficiers, balisiers... La Martinique n'a pas usurpé son surnom. La nature est exubérante, haute en couleurs, à l'instar de la population. Sans doute que nos retraités apprécieront cet exotisme bon enfant où le rhum coule à flots. Peut-être qu'ils s'initieront au créole, langue couramment parlée en plus du français. A vrai dire, ils ne se sentiront pas totalement dépaysés. Après tout, ils vivront sous juridiction française et régleront leurs achats en euros. Grâce aux accords de libre circulation que la Suisse a conclus avec l'Union européenne, ils pourront s'installer facilement sur présentation de leur passeport suisse. Un gain de sérénité pour arpenter les 130 kilomètres de sentiers balisés, visiter les parcs naturels ou tout simplement se reposer à la plage.

Coût de la vie: en raison notamment de l'octroi de mer (une taxe qui grève les produits importés), le coût de la vie est 12.3% plus cher qu'en France métropolitaine. Le surcoût atteint même 38% pour l'alimentation, 31% pour les communications et 17% pour les dépenses de santé.

Logement: le prix du m² construit se situe entre CHF 2093.– et CHF 3813.–, ce qui donnera à nos retraités l'opportunité d'acheter un appartement ou une petite maison. A noter qu'une construction aux normes paracycloniques coûte 10 à 40% plus cher. En location, il faut déboursier de CHF 1096.– à CHF 2741.– mensuels pour un logement de 100 m².

¹ Etude réalisée par les Rentes Genevoises sur la base d'un revenu moyen



La capitale de la République dominicaine, Saint-Domingue, a conservé une forte empreinte architecturale de son passé colonial espagnol.

Fiscalité : à titre de résidents permanents, nos retraités seront soumis au régime fiscal français. Concernant l'impôt sur le revenu, la Martinique et la Guadeloupe bénéficient d'un abattement fiscal de 30 % par rapport à la France métropolitaine, mais plafonné à CHF 2720.-. Il conviendra d'analyser les implications de la convention de double imposition signée par la Suisse et la France. En principe, la rente LPP sera imposée à la source en Suisse, contrairement à la rente AVS qui sera imposée en Martinique.

LA GUADELOUPE, « L'ÎLE AUX BELLES EAUX »

La Guadeloupe est un archipel qui déploie ses îles principales, Grande-Terre et Basse-Terre, telles les ailes d'un papillon sur la mer cristalline. Cette configuration la distingue de la Martinique, une terre plus compacte aux paysages moins variés. En dehors de cette différence, les sœurs jumelles rivalisent de beauté, offrent une palette de loisirs similaire et partagent le même art de vivre. Choix cornélien ou simple affaire de ressenti personnel ? On ne trouvera pas de différence significative au niveau du coût de la vie ni du côté de la fiscalité. Les risques naturels sont identiques (séismes, éruptions volcaniques, cyclones). Au chapitre de la sécurité, les deux départements connaissent un taux de criminalité plus élevé que celui de la France métropolitaine, avec un léger « avantage » en faveur de la Martinique. En Guadeloupe, les homicides sont deux fois plus nombreux qu'à Paris et les cambriolages deux fois plus fréquents qu'en Martinique. Des statistiques à mettre en rapport avec le trafic de drogue et la guerre des gangs qui gangrènent Pointe-à-Pitre, la capitale économique.

LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, AU RYTHME DU MERENGUE

Merengue endiablé, bachata langoureuse ou reggaeton chaloupé : la musique règne en République dominicaine. Au point que certains trouvent le pays bruyant. La capitale Saint-Domingue compte trois millions d'habitants et la délinquance, petite ou grande, y est bien présente. Qu'on se rassure pourtant, il existe des villes tranquilles, loin des sites touristiques à la mode. Il faudra choisir

entre la côte atlantique aux eaux houleuses et la côte caraïbe aux eaux plus calmes. Pour pouvoir séjourner en République dominicaine, nos retraités demanderont un visa de *residencia*, valable soixante jours, puis un permis provisoire valable un an. Ils devront attester de revenus suffisants (CHF 1940.- pour un couple) et passer un examen médical. Par la suite, ils pourront prolonger leur droit de séjour de deux ans. Le visa sera ensuite renouvelable chaque deux ans. Notre couple apprendra l'espagnol, même si le français est parlé par 500 000 immigrants haïtiens. L'Alliance française est très active à Saint-Domingue. Côté santé, Laure et Yves n'hésiteront pas à conclure une assurance ad hoc, avec couverture des soins en cliniques privées. Les dépenses de santé sont onéreuses et les hôpitaux publics n'offrent pas toutes les garanties.

Coût de la vie : un ménage a besoin d'un revenu mensuel de CHF 1900.- pour vivre en République dominicaine.

Logement : avec leur capital de CHF 272 000.-, nos retraités pourront acquérir un appartement ou une petite maison. En location, ils trouveront un logement confortable dès CHF 600.- mensuels. Ils pourront même s'offrir les services d'un employé de maison.

Fiscalité : le couple payera l'*impuesto sobre la renta*, un impôt sur le revenu calculé selon un barème progressif de 15 à 25 %. Une fiscalité raisonnable, si l'on considère que les retraités bénéficient d'allègements fiscaux. La République dominicaine n'a pas conclu de convention fiscale avec la Suisse, mais le risque de double imposition est faible, car le pays n'a pas pour habitude de fâcher ses résidents étrangers aisés.

Au final, la République dominicaine offre un net avantage en termes de pouvoir d'achat et, par sa dimension, un champ plus étendu d'activités, notamment culturelles. Elle demande par contre plus de démarches et un effort linguistique conséquent.



VOIR LA VIE EN GREEN

24

Aux Rentes Genevoises, les traditions nous tiennent particulièrement à cœur! En cette période où les annulations d'événements culturels, sportifs et autres sont légion, l'Etablissement fait le choix de l'optimisme (quitte à se ranger derrière les directives sanitaires si la situation l'y oblige). Les Rentes Genevoises souhaitent en effet favoriser des moments d'échanges avec vous, autrement qu'au travers d'un écran. Fidèles au rendez-vous, elles espèrent que vous répondrez présent à leur invitation. Bienvenue aux 13^{es} journées d'initiation au golf des Rentes Genevoises!

à l'adresse www.rentesgenevoises.ch/initiation-golf. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au jeudi 27 mai 2021 et seront enregistrées par ordre d'arrivée. Pour cette édition 2021, tant les inscriptions que la correspondance se feront par voie numérique uniquement. Chaque personne inscrite recevra ainsi un e-mail confirmant ou non sa participation aux 13^{es} journées d'initiation au golf des Rentes Genevoises.

www.golf-vieille-batie.ch

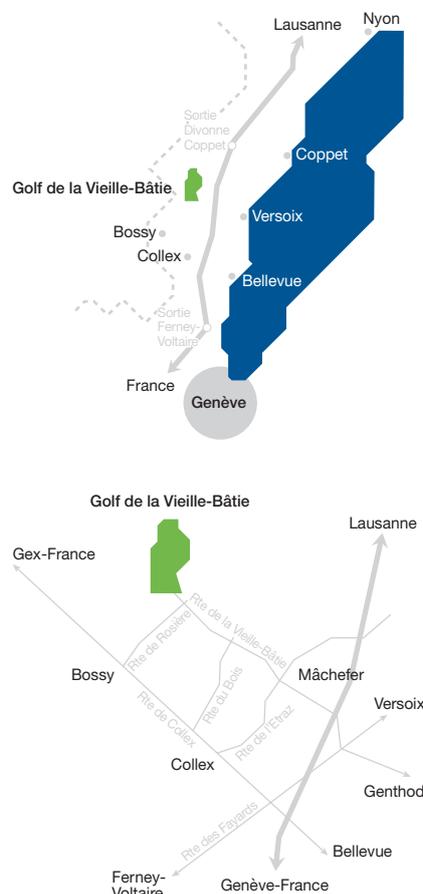
Jeudi 3 juin
vendredi après-midi 4 juin 2021
au Golf de la Vieille-Bâtie
1239 Collex-Bossy

DÉCOUVRIR ET PARTAGER

Ces trois demi-journées d'initiation vous permettront de découvrir les différentes facettes du golf au travers d'ateliers conduits par des professionnels. Pour les assurés des Rentes Genevoises, ces demi-journées sont également l'occasion de se retrouver pour des moments de partage et de convivialité en pleine campagne genevoise. Des temps forts qui se poursuivront lors de la traditionnelle grillade de midi avec l'ensemble des participants.

POUR LES ASSURÉS, INSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE

A vous de choisir parmi les trois demi-journées celle qui vous convient. Les assurés qui s'inscriront pour la première fois seront privilégiés. Pour les fidèles habitués, il sera tenu compte du nombre de participations au cours de ces dernières années. Pour vous inscrire, flashez le QR Code ci-contre et remplissez le formulaire, ou inscrivez-vous par le biais de notre site internet



IMPRESSUM



Editeur responsable

Rentes Genevoises
Place du Molard 11
Case postale 3013
1211 Genève 3
T +41 22 817 17 17
F +41 22 817 17 50
info@rentesgenevoises.ch
www.rentesgenevoises.ch

Responsable marketing et communication

Sébastien Ramseyer

Graphisme

Essencedesign SA
Boulevard de Grancy 47
1006 Lausanne

Texter

JB COMM
Rue d'Octodure 29C
1920 Martigny

Impression

Imprimerie Baudat SA
Case postale 163
1000 Lausanne 16

© Rentes Genevoises 2021

Tous droits réservés. Toute publication par un tiers est soumise à une demande d'autorisation préalable auprès de l'Editeur responsable. Les informations commerciales présentées dans ce magazine sont publiées à titre d'indication générale. Elles ne sont pas assimilables à une offre contractuelle au sens de la loi. Les propos des personnes interviewées dans ce magazine relèvent de leur seule responsabilité et ne représentent pas nécessairement le point de vue des Rentes Genevoises.

Crédits photos

Couvertures	Sébastien Moret
Edito	Alan Humerosé
Tribune libre	Sébastien Moret
Focus produits	Sébastien Staub
Gestes verts	Shutterstock
Regard genevois	Sébastien Moret
La question	Sébastien Staub
Le Pilier	Le Pilier
Qui est qui?	Sébastien Moret
Escapade	iStock

Tirage

16 800 exemplaires

ÈRE MAGAZINE EN VERSION NUMÉRIQUE: UNE ÉDITION ENRICHIE, PARTOUT AVEC VOUS!



Profitez des avantages de la version numérique :

- Développement autour des sujets et des personnes interviewées
- Liens vous permettant d'aller plus loin sur les thématiques abordées (vidéos, photos, etc.)
- Accès à toutes les éditions d'Ère magazine

Retrouvez-nous en téléchargeant gratuitement l'application :





RENTES GENEVOISES

Place du Molard 11
Case postale 3013
1211 Genève 3

T +41 22 817 17 17
F +41 22 817 17 50

info@rentesgenevoises.ch
www.rentesgenevoises.ch



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C002255